

Nom de l'adhérent :	Prénom :
Date de naissance : / /	
Autorisation parentales pour les moins	
à pratiquer la boxe au sein de l'association Né	Pour Combattre à Saint Chamond.
Autorise Refuse que mon enfant ou de	que je sois pris(e) en photo et/ou filmé lors des entraînements
•	ciation et d'utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à titre gracieux
•	iche, plaquette, article presse et magasine, calendrier, site internet
du club.	
Règlement intérieur :	
-	lement intérieur de l'association (fournit avec la fiche d'inscription
et afficher en salle d'entrainement).	
Date: / / Signature des pa	rents ou du tuteur légal :
(« lu et appro	ouvé »)
TARIFICATION MENSUEL :	
CONDITIONS DE REGLEMENT : Mensualités par pré	lèvement, ou comptant (minimum 10 mois reconductible).
• FRAIS Inscription : 36 euro (Prélèvement	nt, cheque ou espèce).
• Kick/K1 40 euro/mois. MM/	A/LUTTE 40 euro/mois. FULL Combat 70 euro/mois
FORFAIT FULL MMA ou kick + Prépa	a-physique 50 euro /mois (Badge 20 euro dont 10 euro de caution)
• FORFAIT FULL Combat + Prépa-phys	sique 80 euro/mois (Badge 20 euro dont 10 euro de caution)
	ès Salle 7j/7j ,3-4 cours de coaching, suivi Diététique, Prépa-
physique.	
FORFAIT ADO 40 euro/mois	
FORFAIT Enfant de 5 à 14 ans 35 eu	
	ès aux machines pendant leur attente des cours des mineurs
	euro/mois (Badge 20 euro dont 10 euro de caution)
Body MMA Carte de 10 séances 70	euro ou 280 euro la saison .
 Coaching privé / séances extérieures : Cour 	s perso ou plaques : 80€ Tarif licenciés NPC : 50€

Règlement intérieur de l'association Né Pour Combattre

Préambule

L'association **Né Pour Combattre**, fondée en 2013 à Saint-Chamond (42400), est régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle est laïque, apolitique et non confessionnelle. Son objet est la pratique et le développement des arts martiaux mixtes (MMA) éducatifs, des boxes pieds-poings et du pancrace, en conformité avec les fédérations sportives agréées.

Article 1 - Organisation de l'Association

Les membres du bureau sont :

- **Présidente** : Emmanuelle THOMAS
- Vice-président & Superviseur Officiel FFKMDA, Arbitre N1 FMMAF : Ouihid BEN SLIM
- Coach Principal Diplômé d'État et Fédéral : Sylvain THOMAS
- Secrétaire & Arbitre Officiel FFKMDA : Séverine POMA
- Coach Diplômée Fédérale : Lyndsey THOMAS
- **Trésorière** : *Marilyne BEN SLIM*

L'association est ouverte à toutes et à tous, sans distinction ni condition particulière.

Article 2 - Modalités d'Adhésion

Pour adhérer à l'association, le dossier suivant doit être complété et remis :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée.
- Règlement de l'adhésion (espèces, chèques ou prélèvement automatique).
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Photo d'identité (obligatoire pour les nouveaux adhérents).
- Autorisation de droit à l'image.
- Règlement intérieur signé sur chaque page.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du MMA (datant de moins de deux ans).
- Fond d'œil récent de moins d'un an pour les compétiteurs en plein contact.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Article 3 - Cotisations et Engagement

Tarifs mensuels:

• Enfants de 5 à 14 ans : **35** €

• Adhérents de 15 ans et plus : 40 €

Pour les autres formules, veuillez consulter le tableau des tarifs annexé à la fiche d'inscription.

Le badge coûte 20 € : 10 € de caution et 10 € pour une activation de 10 mois.

La réactivation pour une nouvelle période de 10 mois est de 10 €.

Si vous rendez le badge, les 10 € de caution vous seront remboursés.

Engagement:

- Durée minimale d'engagement : 10 mois
- Reconduction tacite : À l'issue de la période d'engagement initiale, le contrat est reconduit automatiquement pour des périodes successives de 10 mois, sauf résiliation par l'adhérent.
- Résiliation: L'adhérent peut résilier son abonnement à l'issue de chaque période en respectant un préavis de deux mois. La demande de résiliation doit être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Modalités de paiement :

- Les cotisations sont prélevées automatiquement chaque mois.
- En cas de rejet de prélèvement ou d'opposition non justifiée, l'accès au club pourra être suspendu jusqu'à régularisation. Des frais de gestion pourront être appliqués.
- En l'absence de régularisation, des procédures de recouvrement pourront être engagées.

Article 3 Bis - Répercussion des augmentations fédérales ou autre.

- Exemple : Répercussion des augmentations fédérales.

Dans le cas où la fédération à laquelle le club est affilié procède à une augmentation de ses tarifs (licences, assurances ou frais d'adhésion), le club se réserve le droit de répercuter cette augmentation sur le montant de la cotisation annuelle.

Cette adaptation sera appliquée uniquement pour couvrir la différence imposée par la fédération et prendra effet dès la saison concernée. Les adhérents en seront informés dans les meilleurs délais.

Article 4 - Membres de l'Association

- **Membres actifs** : Personnes ayant pris l'engagement de verser annuellement une cotisation, fixée chaque année par l'assemblée générale.
- **Membres d'honneur** : Personnes ayant rendu des services remarquables à l'association ; elles sont dispensées de cotisation.

La cotisation versée est définitivement acquise, sauf en cas de contre-indications médicales survenues au cours de la saison, hors blessures lors des entraînements et compétitions.

Article 5 - Assurance

L'association sera affiliée à une fédération sportive agréée.

Les modalités d'assurance seront définies en début de saison.

La responsabilité civil des adhérents est aussi engagés.

L'association peut également adhérer à d'autres associations, unions ou regroupements par décision du conseil d'administration.

Article 6 - Déplacements

- Lors des déplacements organisés par l'association, les adhérents doivent respecter le présent règlement intérieur.
- Une participation financière pourra être demandée aux adhérents (loisirs et compétiteurs).
- Les adhérents dégagent l'association de toute responsabilité en cas d'incident. Il leur incombe de souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages matériels ou corporels causés à des tiers.

Article 7 - Conduite lors des Entraînements

Tenue et hygiène :

- Une tenue correcte est exigée : protège-dents, coquille, protège-tibias, casque et vêtements adéquats.
- Chaque adhérent doit apporter son propre matériel.
- L'hygiène corporelle doit être irréprochable : venir propre, avec des effets lavés, ongles coupés.
- Apporter sa propre bouteille d'eau et une serviette pour la transpiration et l'utilisation des appareils.

Comportement:

- Respect des partenaires et des encadrant.
- Comportement verbal et physique approprié.
- Interdiction de mentionner son appartenance à l'association pour des motifs autres que sportifs.
- Fair-play et excuses en cas de coup involontaire.
- Assiduité et ponctualité aux entraînements.
- Responsabilité des effets personnels.
- Respect des règles de sécurité énoncées lors des entraînements.
- Les accompagnateurs doivent rester en dehors de la salle pendant les séances.

Article 8 - Compétiteurs

- Les adhérents ayant souscrit une adhésion "compétiteur" doivent participer à tous les entraînements prévus dans leur programme de préparation.
- Une participation à au moins une compétition par an est requise.
- Le désistement à une compétition est accepté uniquement sur présentation d'une contre-indication médicale.
- En cas de non-respect, l'adhérent pourra être exclu temporairement ou définitivement.
- Une tenue du club est obligatoire lors des compétitions.
- Une caution de 50 € sera demandée en début de saison et restituée en fin de saison, sauf en cas de désistement sans avis médical.

Article 9 - Mineurs

- L'adhésion d'un mineur nécessite le consentement écrit du responsable légal.
- Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte lors de l'arrivée et du départ de l'entraînement.
- L'association décline toute responsabilité en dehors des horaires d'entraînement.

Article 10 - Matériel et Locaux

- Respect du matériel et des locaux mis à disposition.
- Entretien et propreté sont l'affaire de tous.
- Un badge sera remis aux adhérents "musculation" contre une caution de 10 € plus la location de 10 mois à 10 euro.
- La salle est sous vidéo-surveillance.
- L'utilisation des appareils de musculation est sous la responsabilité de l'adhérent.
- Il est interdit d'utiliser le matériel de boxe, le ring et la cage en dehors des cours et sans autorisation.

Article 11 - Procédures Disciplinaires

- En cas de non-respect du présent règlement ou des statuts, l'adhérent peut être exclu définitivement sans remboursement des cotisations.
- Les modalités sont consultables dans les statuts de l'association.

Article 12 - Accès à la Salle

- Chaque adhérent de musculation ou "FULL" est titulaire d'un badge ou d'un code d'accès à la salle pendant les heures sans surveillance.
- Il est formellement interdit d'introduire une personne tierce non membre du club.
- Toute infraction entraînera l'exclusion du club sans remboursement, et l'adhérent assumera l'entière responsabilité en cas de problème causé par ce tiers.

Article 13 - Modification du Règlement Intérieur

- Ce règlement intérieur peut être modifié sur demande d'un membre fondateur lors d'une réunion du conseil d'administration, ou par un membre actif par demande écrite au président de l'association.
- Toute modification sera validée par le conseil d'administration à main levée.

Article 14 - Compétitions et Activités Diverses

- Des championnats, coupes, opens et autres activités (ex : boot camps) seront organisés au cours de l'année.
- La salle pourra être fermée pendant ces périodes selon l'organisation.

Article 15 - Vacances Scolaires et Jours Fériés

• L'accès à la salle sera fermé pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Article 16 - Clause de Non-Discrimination

PAS DE DROGUE, PAS DE DOPAGE, PAS DE RACE, PAS DE COULEUR, ON FAIT JUSTE DU SPORT!

Fait à Saint-Chamond, le ____ / ___ / 2025

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé" :



Pratiquant mineur – Pratique de la compétition en assaut ou pratique de loisir sans compétition Prise de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé "QS-SPORT "MINEUR

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale

Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport, c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille □ un garçon □		Ton âge : ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON	
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?			
As-tu été opéré (e) ?			
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?			
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?			
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?			
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?			
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?			
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?			
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?			
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?			
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?			
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?			
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)			
Te sens-tu très fatigué (e) ?			
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?			
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?			
Te sens-tu triste ou inquiet ?			
Pleures-tu plus souvent ?			
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?			

Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



PRATIQUE ASSAUT & LOISIRS

Prise de licence «pratiquant mineur»

ATTESTATION Questionnaire de santé SPORT

Je soussigné M/Mme [Prénom NOM],	
en ma qualité de représentant légal de [Prénom NOM],	atteste
qu'il/elle a renseigné le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur (arrê	té du 7
mai 2021) et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.	

Date et signature du représentant légal



Pratiquant majeur – Pratique de la compétition en assaut ou pratique de loisir sans compétition Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé "QS-SPORT " MAJEUR

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Durant les douze derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement		
inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Syrver rous ea un episode de respiration simante (astimie) :		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
,, r. var to as da anno parte de communes anno r		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans		
l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation		
aux allergies) ?		
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux,		
articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12		
derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		_
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié	1 1	

Si vous avez répondu NON à toutes les questions, vous n'avez pas à fournir de certificat médical pour le renouvellement de votre licence ; attestez simplement avoir répondu NON à toutes les questions à l'aide du formulaire fédéral.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, vous devez alors fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



PRATIQUE ASSAUT & LOISIRS

Renouvellement de licence « pratiquant majeur »

ATTESTATION Questionnaire de santé SPORT

Je soussigné M/Mme [Prénom,NOM]..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par lanégative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du sportif.

(0)1 43 60 04 75 Site web: www.ffkmda.org



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU KICK-BOXING, MUAYTHAÏ, PANCRACE et DA EN LOISIRS ET EN COMPETITION « EDUCATIF, ASSAUT, LIGHT »

Je soussigné, Docteur(En lettres capitales)
(Date de l'examen) :
Certifie avoir examiné M
Né (e) le :
Mr/Melle
(Mentionner le nom et prénom)
Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contre
indiquant la pratique de l'entraînement, du loisirs et des compétitions
« Educatif, Assaut et light » en Kick Boxing, Muaythaï, Pancrace et leurs
disciplines associées.
Fait à :
Signature et cachet du médecin :





i i	MANDAT de Prélèvement SEPA NIDO	
Raférence Unique du Mandet		,
	le mandat, vous autorisez à l'association Né pour Combattre à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre ue à débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Né pour. Combattre.	^
	'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une ent doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélévement autorisé.	
Veuillez compléter les cha	mps marques *	
Votre Nom	·	1
Votre adresse	Nom / Prēnoms du débiteur	
voue auresse	Numéro et nom de la rue	
	*	3
	Code Postal VIIIe	
	.Pays	-
Les coordonnées		5
de votre compte	Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)	8
	Code International d'Identification de votre banque - BIC (Bank Identifier code)	
Nom du créancier	·	7
I.C.S	Nom du créancier *	8
	Identifiant Creancier SEPA	5
	Numero et nom de la rue	9
	*	:10
	Code Postal VIIIe	
	Pays	11
	ANTENNA DES SER RESIDENCE DE SANTE SESTE AL LES PROPERTIES DE SANTE DE SANT	
Type de paiement :	* Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel	12
Signé à	•	13
	Lieu Date	-
Signature(s):	* Veuillez signerici	
Note: Vos droits concernar	A DESCRIPTION OF THE PROPERTY	
reote. Vos droits concernar	it is present manual some exprigues dans an adcument que rous pouvez obtens aupres de rous conque.	- 8
informations relative	s au contrat entre le créancier et le dépiteur - Tournies seulement à titre indicatif.	
Code identifiant du		14
débiteur	Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque	
Tiers débiteur pour le compte duquel le	Nom du tiers débiteur : si votre palement concerne un accord passé entre (NOM DU CREANCIER) et un tiers (par	15
paiement est	exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veullez indiquer ici son nom.	
effectué (si	Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.	
différent du		16
débiteur lui-même)	Code identifiant du tiers débiteur	
	Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélévements pour le compte d'un	17
	tiers.	
		18
Contrat concerné	Code identifiant du tiers créancier	. 19
	Numéro d'identification du contrat	
		20
	Description du contrat	- 0
	enues dans le présent mandat, qui doit être complèté, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa . Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce demier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus au	
ar	ticles 38 et sulvants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.	
	zone réservée à l'usage exclusif du créancier	- 00
Président Wilson 42	400 Saint Chamond	

JOINDRE : UN R.I.B

^{1 :} La longueur maximum pour un nom est de 70 caractères

^{2 :} Cette ligne a une longueur maximum de 35 caractères